RESUME EXECUTIF DES ACTIVITES DE L'ACADEMIE AFRICAINE DES LANGUES (ACALAN)

L'Académie Africaine des Langues (ACALAN) est une Institution scientifique spécialisée de l'Union Africaine. Ses textes fondateurs ont été adoptés lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine tenu à Khartoum en janvier 2006. Elle a son siège à Bamako, en République du Mali.

Elle vise à valoriser les langues africaines en en faisant des langues de travail à tous les niveaux, en vue de promouvoir leur usage, de faciliter et renforcer les échanges culturels et socio-économiques entre les Etats africains et de contribuer ainsi à la réalisation de l'Union Africaine et au développement du Continent.

Le présent résumé exécutif s'articule de la façon suivante :

- Historique de l'Académie Africaine des Langues ;
- Principales activités de l'Académie Africaine des Langues ;
- Partenaires de l'Académie Africaine des Langues ;
- Défis et Perspectives de l'Académie Africaine des Langues.

1. Historique de l'Académie Africaine des Langues

C'est une foi inébranlable en l'utilisation des langues africaines comme moyen de développement qui a conduit l'ancien Président du Mali, ancien Président de la Commission de l'Union Africaine, Son Excellence Alpha Oumar KONARE, à proposer à ses pairs de l'époque l'idée d'une structure panafricaine chargée de la valorisation et de la promotion des langues africaines par des actions de coordination et d'harmonisation : l'Académie Africaine des Langues.

De janvier à septembre 2001, la Mission pour l'Académie Africaine des Langues (MACALAN) a été mise en place par le Président de la République, en vue de préparer la création et le lancement de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN).

Les principales étapes de la mise en place de l'ACALAN peuvent se résumer ainsi :

a) La validation scientifique et technique de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) dont les principales dates sont :

- 30 Mars 2001 : l'Equipe de la Mission et la Commission Scientifique Nationale qu'elle a mise en place rencontrent le Président de la République pour recueillir sa vision de l'Académie ;

- 2 et 3 Avril 2001 : la Mission organise un Atelier National pour présenter le projet de l'Académie et construire une vision nationale commune du Projet ;

- 19 – 22 Avril 2001 : le Chef de la Mission se rend à Addis-Abeba, en qualité d'Envoyé Spécial du Président de la République auprès du Secrétaire Général de l'OUA pour présenter

B.P. 10 Koulouba-Mali Tél. (223) 20 23 84 47 Fax (223) 20 23 84 50 Courriel : acalan@acalan.org Site : www.acalan.org

le Projet et définir les modalités de le faire adopter comme projet panafricain par les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

- 25 – 27 Mai 2001 : La mission organise à Bamako une Consultation Africaine qui valide scientifiquement et techniquement le projet d'Académie Africaine des Langues, dont elle conçoit les premiers textes de bases (« Présentation de l'ACALAN » et « Projets de Statuts de l'ACALAN »).

b) La validation politique

Du 9 au 11 Juillet 2001, le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA, réuni à Lusaka, a adopté la Décision CM/Déc.613 (LXXIV) consacrant la validation politique continentale du Projet de l'ACALAN et le 8 Septembre 2001, a eu lieu l'installation solennelle à Bamako de la Présidence malienne de l'ACALAN, considérée à ce stade comme une structure nationale à vocation panafricaine.

c) La validation juridique et institutionnelle

En février 2002, les Experts Gouvernementaux, réunis à Addis-Abéba sous les auspices de l'OUA/UA, ont adopté les textes fondateurs proposés par l'équipe de la Présidence malienne de l'Académie et le Taskforce qu'elle a mis en place.

Lors du Sommet de Maputo de 2003, le Conseil Exécutif de l'Union Africaine a demandé de mettre en place les structures de l'ACALAN, conformément à la Décision de Lusaka.

La mise en place en février 2004 d'un Comité de Pilotage pour la mise en oeuvre du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique (ILPAA/MOPALA) à Yaoundé au Cameroun, composé d'éminents linguistes et universitaires des différentes régions de l'Afrique, a permis de :

- renouveler, au niveau continental, l'enthousiasme suscité au lendemain de la Décision de Lusaka en recommandant entre autres :
  - d'inviter l'Union Africaine à déclarer l'Année 2006 Année des Langues Africaines ;
  - de soumettre à une Réunion des Partenaires Techniques et Financiers le Projet de mise en oeuvre du Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique.
- peaufiner les projets ACALAN/ILPAA.
- finaliser les textes majeurs de l'ACALAN, devant être adoptés à Nairobi par la réunion des Ministres de la Culture.

La troisième réunion, en octobre 2005 à Cape Town, du Comité de Pilotage, avec la participation active de la Commissaire des Affaires Sociales de l'Union Africaine, Mme Bience GAWANAS, accompagnée du Professeur JOHNSON, a permis de finaliser les textes majeurs de l'ACALAN, avant la réunion de Nairobi.

A Nairobi, du 10 au 14 décembre 2005, le Comité de Pilotage ACALAN/ILPAA a participé à la première session de la Conférence des Ministres de la Culture de l'Union Africaine, qui a adopté le projet de Statuts et plusieurs dossiers de l'ACALAN, en prévision du Sommet spécial des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine consacré à l'Education et à la Culture de Khartoum (Soudan) du 16 au 27 janvier 2006 au cours duquel lesdits statuts ont été adoptés par Décision Assembly/AU/Dec.95 en même temps que d'autres décisions importantes (cf. site Web www.africa-union.org).

Depuis le 17 juin 2009, l'Accord de siège entre le Gouvernement du Mali, qui a déjà attribué un terrain pour la construction, et la Commission de l'Union Africaine a été signé.

d) La validation Internationale

B.P. 10 Koulouba-Mali Tél. (223) 20 23 84 47 Fax (223) 20 23 84 50 Courriel : acalan@acalan.org Site : www.acalan.org

La Communauté scientifique internationale, à travers l'UNESCO, lors de sa 31ème Conférence Générale, en octobre 2001, a soutenu l'idée en votant une Résolution en faveur de l'Académie Africaine des Langues, dont elle ne cesse de soutenir toutes les actions et qu'elle sollicite pour tous les évènements culturels et linguistiques.

2. Principales activités de l'Académie Africaine des Langues

2.1. Activités de la Présidence malienne de l'ACALAN (Septembre 2001-décembre 2005)

Etant donné la longueur de la procédure d'élaboration et d'adoption par les Etats Africains de l'Acte juridique créant l'Académie Africaine des Langues en tant qu'institution spécialisée de l'Union Africaine, le Mali a mis en place une structure de dimension nationale quant à son fonctionnement, mais à vocation panafricaine.

Les activités de la Présidence malienne de l'ACALAN ont permis, d'une part, de faire adopter les textes fondateurs de l'Académie, comme étant une Institution spécialisé de l'Union Africaine, chargée de valoriser et de promouvoir les langues africaines au niveau continental en partenariat avec les langues héritées de la colonisation afin de favoriser l'intégration et la Renaissance du continent, et, d'autre part, de faire connaître le Projet tant sur le plan national qu'international.

N'eut été la transition de l'OUA à l'UA, dont les priorités étaient à la mise en place de ses Organes centraux, l'Académie aurait été effective depuis le Sommet de 2003.

Cependant, à l'analyse des activités menées et des sollicitations dont elle est l'objet, on peut affirmer que la Présidence malienne de l'Académie Africaine des Langues établi dès le 8 septembre 2001 était fonctionnelle de fait, sans que l'Académie soit encore pleinement opérationnelle.

Suite à la Conférence régionale de l'Afrique sur le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI), tenue à Bamako en mai 2002, Monsieur Adama SAMASSEKOU, Président de l'ACALAN a été élu en juillet 2002 à Génève, Président du Comité Préparatoire (PrepCom) du SMSI.

Cette fonction du Président du PrepCom a permis au Président de l'Académie de faire connaître, sur tous les continents, les missions et objectifs de l'Académie. Les multiples rencontres qu'il a eues ont également permis de créer des liens de collaboration avec plusieurs structures internationales œuvrant dans les sens de la diversité culturelle et linguistique.

En effet du Congrès mondial des linguistes organisé par Linguapax à Barcelone en 2002 au Plan Stratégique de la Commission de l'Union Africaine en juillet 2004, en passant par l'Atelier des Trois Espaces Linguistiques organisé par la Francophonie à Mexico, le Congrès mondial de la linguistique africaine aux Etats-Unis, les sessions de l'Union Académique Internationale à Bruxelles, les Conférences de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, de la CONFEMEN et de la CEDEAO sur l'Education et le plurilinguisme et plus récemment la Conférence de l'ADEA, la GTZ et l'UIE sur l'Education bilingue et l'utilisation des langues locales, une place de choix a été accordée à l'ACALAN soit pour présider certaines activités, soit pour faire partie d'un comité de pilotage.

Dans le cadre du Réseau Universitaire pour la Recherche qu'elle a mis en place pour le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (WSIS Academia Research Network), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (C.E.A.) a confié à la Présidence de l'ACALAN la coordination d'un Réseau Thématique dénommé : « Langues Africaines et développement du contenu dans le Cyberespace ». Les membres de ce Réseau ont tenu leur première rencontre à Bamako en Septembre 2004 et ont élaboré un programme d'activités à court, moyen et long termes.

B.P. 10 Koulouba-Mali Tél. (223) 20 23 84 47 Fax (223) 20 23 84 50 Courriel : acalan@acalan.org Site : www.acalan.org

Les résultats de toutes ces concertations et activités ont permis, entre autres, de mieux préparer aussi la Conférence Régionale Africaine d'Accra de Février 2005 pour la seconde phase du SMSI, en novembre 2005 à Tunis.

Par ailleurs, l'Académie a co-organisé avec l'UNESCO et l'AIF, les 6 et 7 mai 2005 à Bamako, dans le cadre du SMSI, la Conférence Thématique sur « Le multilinguisme pour la diversité culturelle et la participation de tous dans le Cyberespace ».

A Tunis, lors de la seconde phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, en novembre 2005, une Table-ronde a été organisée par l'ACALAN, sous les auspices de l'Union Africaine et en partenariat avec l'UNESCO, l'AIF et d'autres institutions. Cette Table ronde a permis, entre autres, de créer le Réseau Maaya - Réseau Mondial pour la Diversité Linguistique, dont le lancement officiel a eu lieu au siège de l'UNESCO le 21 février 2006, Journée Internationale de la Langue Maternelle, en présence du Directeur Général de l'UNESCO. Son but est de valoriser et de promouvoir la diversité linguistique comme fondement de l'unicité de la communication humaine.

Enfin, il faut noter la publication d'un Bulletin spécial de l'ACALAN en 2002 et la création d'un site web en 2003. Depuis trois numéros du Bulletin ont paru en 2006, 2007 et 2008. Le numéro 004 qui est un spécial est en cours de parution.

2.2. Activités du Secrétariat Exécutif Intérimaire de l'ACALAN (2006- 2009)

Les statuts de l'ACALAN ayant été adoptés en janvier 2006, les membres du Conseil d'Administration Intérimaire et le Secrétaire Exécutif Intérimaire de l'ACALAN furent installés dans leurs fonctions le 20 juin 2006, au siège de l'Union Africaine à Addis-Abéba. Ce même jour, l'Année des Langues Africaines (ALA) a été officiellement lancée.

Les activités du Secrétariat Exécutif Intérimaire de l'ACALAN ont consisté essentiellement en la mise en œuvre de la feuille de route issue de la Session inaugurale du Conseil d'Administration de l'ACALAN (Addis-Abéba, 20-21 juin 2006), de celle issue de sa 2ème Session (Bamako, 5-7 juin 2008) et des Programmes d'activités validés par lesdites Sessions :

2.2.1. Les colloques régionaux sur « Politiques nationales : le rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique »

Pour mieux connaître la situation des langues en Afrique et mettre en place ses structures de travail (les Structures nationales de langues et les Commissions de langues transfrontalières véhiculaires), l'ACALAN s'est engagée, depuis 2006, dans l'organisation d'une série de cinq colloques dans les différentes régions de l'Afrique, en coopération avec l'UNESCO et le pays hôte de la Région concernée et en partenariat avec différentes institutions, avec comme objectifs:

Premièrement, faire l'état des lieux des langues africaines et de leur utilisation dans tous les domaines de la vie ;

Deuxièmement, développer un argumentaire permettant de promouvoir la diversité culturelle et linguistique, dans la perspective du renforcement de l'intégration nationale, régionale et continentale et pour ce faire, susciter des programmes de recherche et de production linguistiques ;

Troisièmement, inviter les Décideurs, d'une part, à renforcer et développer les expériences d'introduction des langues nationales dans le système éducatif dans la perspective d'une harmonisation des curricula, et d'autre part, à identifier, renforcer et coordonner les réseaux de promotion des langues ;

B.P. 10 Koulouba-Mali Tél. (223) 20 23 84 47 Fax (223) 20 23 84 50 Courriel : acalan@acalan.org Site : www.acalan.org

Quatrièmement enfin, contribuer à la mise en place des structures de travail de l'ACALAN.

L'ACALAN a organisé ces Colloques régionaux selon le planning suivant :

- Colloque de la région de l'Afrique de l'Ouest : Bamako (Mali), 16 -18 mai 2006 ;
- Colloque de la région de l'Afrique Centrale : Yaoundé (Cameroun), 09 - 11 octobre 2007 ;
- Colloque de la région de l'Afrique Australe : Johannesbourg (Afrique du Sud), 05-07 mars 2008 ;
- Colloque de la région de la région de l'Afrique de l'Est : Dar es-Salaam (Tanzanie), 22-24 avril 2008 ;
- Colloque de la région de la Région de l'Afrique du Nord : Alger (Algérie), 14-16 octobre 2008.

Un Colloque de Synthèse de ces Colloques régionaux s'est tenu à Addis-Abeba, siège de l'Union Africaine, du 5 au 7 février 2009.

Il a validé les recommandations des colloques régionaux et identifié, à travers le continent, les 41 langues transfrontalières véhiculaires sur lesquelles l'ACALAN va mettre l'accent dans les 15-20 ans à venir, et plus particulièrement les 12 premières retenues pour la mise en place des Commissions de Langues Transfrontalières Véhiculaires. Il s'agit de : l'***Arabe standard moderne*** et le ***Berbère*** pour l'Afrique du Nord ; le ***Hausa***, le ***Mandenkan*** et le ***Fulfulde*** pour l'Afrique de l'Ouest ; le ***Kiswahili,*** le ***Somali*** et le ***Malagasy*** pour l'Afrique Orientale ; le ***Chichewa/chinyanja*** et le ***Setswana*** pour l'Afrique Australe et le ***Lingala*** et le ***Beti-fang*** pour l'Afrique Centrale.

Sur recommandation du Colloque de synthèse, un Atelier opérationnel sera organisé dans chaque région de l'Afrique d'ici la fin de 2009 pour mettre en place les premières Commissions de Langues Transfrontalières Véhiculaires (CLTV) ; planifier les activités prioritaires à partir des recommandations issues des Colloques régionaux et du Colloque de synthèse, notamment le renforcement des priorités de la recherche en ce qui concerne l'instrumentation et l'instrumentalisation des langues africaines, ainsi que les questions liées à la standardisation et à l'harmonisation des orthographes des langues transfrontalières véhiculaires concernées et au développement des expériences d'Enseignement multilingue fondé sur la langue maternelle, à partir de celles des pays déjà engagés dans ce processus ; et échanger sur un certain nombre de documents de base et de questions telles que la Refondation des systèmes éducatifs, la recherche linguistique.

La mise en place des Commissions de Langues Transfrontalières Véhiculaires permettra de rendre l'ACALAN rapidement opérationnelle à travers la mise en place de l'Assemblée des Académiciens dont les membres proviennent desdites Commissions, et des autres organes de l'ACALAN.

2.2.2. Célébration de 2006 - Année des Langues Africaines (ALA), proclamé par le Sommet de l'Union Africaine de Khartoum

L'objectif principal de l'Année des Langues Africaines était de sensibiliser et de mobiliser la communauté africaine en particulier et internationale en général par rapport à l'importance des Langues Africaines.

Dans le cadre de la célébration de 2006 Année des Langues Africaines (ALA), prolongée jusqu'en décembre 2007 par le Sommet de l'UA de juillet 2007 à Accra, pour faire le lien avec l'Année 2008 – Année Internationale des Langues, plusieurs activités et manifestations ont été organisées, sur instigation de l'ACALAN, par plusieurs universités africaines.

B.P. 10 Koulouba-Mali Tél. (223) 20 23 84 47 Fax (223) 20 23 84 50 Courriel : acalan@acalan.org Site : www.acalan.org

Au nombre des productions de l'ACALAN on peut noter la publication de « Petits Livres pour de Petites Mains » dans le cadre du grand projet de l'ACALAN, Stories Across Africa (StAAf) ainsi que celle du livre « Alphabétisation et Diversité Linguistique dans une Perspective Globale » édité par Neville Alexander et Brigitta Busch et préfacé par le Secrétaire Exécutif de l'ACALAN, M. Adama SAMASSEKOU.

2.2.3. Célébration de 2008 – Année Internationale des Langues, proclamé par la 61ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies

Sur proposition de l'Académie Africaine des Langues, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, qui se sont réunis à Addis Abeba lors de la 9ème Session de la Conférence de l'Union Africaine, ont adopté, le 2 février 2008, l'importante Décision Assembly/AU/Dec.182(X) relative à l'Année Internationale des Langues. Cette Décision, en plus d'exhorter les Etats à saisir cette opportunité pour la promotion et la valorisation des langues africaines, par des activités diverses aux plans local, national et régional, invite les Etats membres à accélérer la mise en œuvre du Plan d'Action linguistique pour l'Afrique et à prendre les mesures nécessaires permettant de donner aux langues africaines le statut de langues officielles de travail, en partenariat avec les langues héritées de la colonisation. La Décision invite également les Communautés Economiques Régionales à tout mettre en œuvre, avec l'appui de l'ACALAN, pour faire de certaines langues transfrontalières véhiculaires des langues officielles d'enseignement et de travail dans tous les domaines, toujours en partenariat avec les langues héritées de la colonisation.

Aussi, l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) a-elle placé la mise en œuvre de la plupart de ses activités, notamment les Colloques, sous le signe de la célébration de l'Année Internationale des Langues (2008).

La plus grande célébration de l'Année Internationale des Langues sur le continent africain fut sans nul doute le Forum International de Bamako sur le Multilinguisme que l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) a co-organisé avec le Réseau MAAYA – Réseau Mondial pour la Diversité Linguistique, du 19 au 21 janvier 2009 à Bamako (Mali), en partenariat avec l'UNESCO, l'OIF, l'Union Latine, les Gouvernements de l'Autriche, de l'Espagne et du Mali, les Institutions Internationales représentant les différentes aires géolinguistiques du monde, ainsi qu'avec d'autres acteurs s'occupant de la diversité linguistique et intéressés par le projet.

Ce Forum a eu pour résultats l'adoption des textes essentiels que sont « l'Engagement de Bamako pour un multilinguisme universel » et son « Plan d'Action », assorti d'un « Schéma Directeur pour le Partenariat entre les langues nationales et les langues du Nord dans les systèmes éducatifs ».

Les participants du Forum, résolus à aller vers la mise en œuvre de l'Engagement de Bamako et de son Plan d'Action, en particulier la promotion de l'enseignement multilingue fondé sur la langue maternelle et la réduction du fossé des savoirs à travers la mise en œuvre de programmes concrets, spécifiques et adaptés de développement des langues comme véhicules des cultures du monde, ont exhorté les pays représentés, l'Autriche, l'Espagne, le Gabon, la Gambie, le Mali et le Sénégal, à se mobiliser, en coopération avec MAAYA, l'ACALAN, l'UNESCO, l'OIF, l'Union Latine et les autres partenaires, en vue de la création de la Commission Internationale pour l'organisation d'un Sommet Mondial sur le multilinguisme.

Par ailleurs, l'ACALAN a participé à plusieurs autres rencontres à dimension internationale auxquelles elle a rappelé l'initiative et la célébration de l'Année, et prôné, dans des communications portant toujours le logo de l'Année, d'importantes thématiques liées à la diversité culturelle et linguistique dans le monde, la Renaissance du continent, la création de conditions concrètes de sauvegarde et de préservation des langues dans le cadre de l'introduction des langues africaines dans les systèmes éducatifs...

B.P. 10 Koulouba-Mali Tél. (223) 20 23 84 47 Fax (223) 20 23 84 50 Courriel : acalan@acalan.org Site : www.acalan.org

2.2.4 Tenue de la Seconde Session du Conseil d'Administration Intérimaire (CAI) de l'ACALAN :

La 2ème Session du CAI s'est tenue du 5 au 7 juin 2008 à Bamako. Cette Session a adopté le Règlement Intérieur, le Programme d'Activités et le Budget 2008-2009 de l'ACALAN. Par ailleurs, elle a élaboré une feuille de route pour la mise en place des structures permanentes de l'ACALAN et procédé au lancement de ses projets majeurs.

2.2.5. Projets majeurs de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN)

L'ACALAN a initié plusieurs grands projets à dimension continentale qui sont :

- **L'Atlas Linguistique de l'Afrique** : qui permettra de doter l'Afrique, à travers l'ACALAN, d'une base documentaire multilingue sur les langues africaines, avec des données revues et corrigées. Par ailleurs, l'Atlas ainsi conçu permettra à l'ACALAN de produire, à la demande, des cartes géolinguistiques utiles aussi bien pour la recherche que pour l'enseignement. Un document de projet a été élaboré et l'ACALAN est à la recherche de partenaires pour sa mise en œuvre.

- **Les Contes et Récits à travers l'Afrique (StAAf), basé à Cape-Town, Afrique du Sud** : Ce projet, chargé de promouvoir la culture de la lecture, permettra à tous les enfants africains de lire les mêmes récits et contes publiés dans diverses régions d'Afrique, ce qui permettra entre eux un échange interculturel, puissant facteur de promotion du sens d'une identité africaine commune, de l'esprit de l'intégration continentale et de la Renaissance Africaine. Ce projet est en cours de mise en œuvre.

- **Le Programme de Maîtrise et de Doctorat en Linguistique Appliquée (PANMAPAL), basé à Yaoundé, Cameroun** : Ce Programme formera des linguistes qualifiés, des professionnels, des éducateurs et autres dans le but de devenir des spécialistes des langues africaines, en particulier en linguistique computationnelle. Ainsi, la mise en place d'un vivier de chercheurs à travers ce Programme facilitera la mise en œuvre des autres projets majeurs de l'Académie. La phase pilote de ce projet a démarré au niveau de deux universités : l'Université de Yaoundé 1 (Cameroun) et celle de Cape Town (Afrique du Sud).

- **Le Projet de Terminologie et de Lexicographie basé à l'Institut de Kiswahili à Dar-Es-Salaam, Tanzanie** : Ce projet se penchera sur le développement et l'harmonisation des terminologies au niveau continental en proposant un cadre référentiel global. L'une des tâches essentielles de ce projet est non seulement de former des compilateurs de dictionnaires et des développeurs de terminologie, mais aussi de faire des recherches, de l'appui-conseil et des prestations dans ces domaines dans les grandes langues africaines. L'ACALAN attend l'appui technique et financier de ses partenaires pour l'élaboration du document de projet et la mise en route de ce projet.

- **Le Centre Panafricain d'Interprétariat et de Traduction de Bamako** : Ce centre qui sera abrité par le siège de l'ACALAN, a pour objet de créer les conditions idoines d'interprétation et de traduction dans les langues de travail de l'Union Africaine en général et dans les langues africaines transfrontalières en particulier. Par ailleurs, ce Centre sera un Centre de Formation en interprétation et en traduction dans les langues nationales, d'appui et de mise en synergie avec d'autres institutions nationales similaires. L'ACALAN attend l'appui technique et financier de ses partenaires pour l'élaboration du document de projet et la mise en route de ce projet.

B.P. 10 Koulouba-Mali Tél. (223) 20 23 84 47 Fax (223) 20 23 84 50 Courriel : acalan@acalan.org Site : www.acalan.org

- **Le Projet « Langues africaines et Cyberespace » basé à Addis Abeba, Ethiopie :** Ce projet devrait permettre de garantir les conditions d'adaptation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) aux langues africaines. L'ACALAN attend l'appui technique et financier de ses partenaires pour l'élaboration du document de projet et la mise en route de ce projet.

Enfin, au nombre des activités de l'ACALAN, on peut retenir :

(a) La tenue, du 09 au 11 mars 2007, à Bamako, d'une retraite pour l'élaboration d'un Plan Stratégique décennal (2007 - 2012) suivi d'un Plan d'Action quinquennal 2007-2011 et l'élaboration du document de projet d'Atlas linguistique.

(b) La mise en œuvre du Projet « Portail pour les éditeurs et les écrivains pour la production en langues africaines » dans le cadre du projet « Développement de l'Edition et des Environnements Lettrés Multilingues en Afrique » (DEELMA) : Mali, Niger, Nigeria et Sénégal.

(c) La publication, en décembre 2006, 2007 et 2008, respectivement du Bulletin d'Information N°001, 2 et 3 en 2.000 exemplaires ;

(d) La participation active de l'ACALAN à l'organisation de la Conférence régionale africaine sur l'Alphabétisation de Bamako, tenue du 10 au 12 septembre 2007.

(e) La participation de l'ACALAN à plusieurs rencontres à dimension internationale, en particulier :

- Les différentes Sessions de l'Union Académique Internationale (UAI) de 2002 à 2005 en tant que membre observateur et depuis 2006 en tant que membre associé. Le Secrétaire Exécutif a.i. de l'ACALAN est membre du Bureau de l'UAI qui a tenu une réunion pour la première fois en Afrique subsaharienne, du 18 au 20 novembre 2008, à Tombouctou.
- Au cours de la 29e Assemblée générale du CIPSH tenue à Cape Town, en Afrique du Sud, dans la semaine du 24 au 28 novembre 2008, le Secrétaire Exécutif a.i. de l'ACALAN a été élu Président du CISPH dont il était Vice-président depuis décembre 2006.
- Les Congrès du WOCAL (World Congress of African Linguistics) depuis 2002.
- La Conférence Internationale Linguapax International en avril 2004 et celles de Linguapax Afrika, à Yaoundé en 2006 et à Addis Abeba, en 2009.
- Toutes les Conférences générales de l'UNESCO depuis 2001 dont celles de 2001 et de 2005 qui ont chacune une Résolution la première pour soutenir l'ACALAN et la deuxième pour confier à l'ACALAN l'organisation des cinq colloques mentionnés plus haut.

Le Secrétariat Exécutif Intérimaire de l'ACALAN a, sur invitation, participé à plusieurs autres rencontres qui lui ont donné l'occasion de tisser non seulement des relations partenariales solides, mais aussi et surtout de faire des communications importantes liées aux questions de la diversité culturelle et linguistique et de la Renaissance africaine.

B.P. 10 Koulouba-Mali Tél. (223) 20 23 84 47 Fax (223) 20 23 84 50 Courriel : acalan@acalan.org Site : www.acalan.org

3. Partenaires de l'Académie Africaine des Langues :

La mise en œuvre de la plupart des activités de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) a été rendu possible grâce au soutien financier du Gouvernement de la République du Mali, de l'Union Africaine et des partenaires techniques et financiers en l'occurrence l'Unesco, l'OIF, la Coopération suisse, l'ADEA, et les Gouvernements de l'Espagne et de l'Autriche. Au nombre des partenaires techniques on peut retenir le World Congress of African Linguistics (WOCAL) et l'Union Académique Internationale (UAI).

4. Défis et perspectives de l'ACALAN

Les principaux défis auxquels l'ACALAN est confrontée sont les suivants :

1°) La création de conditions concrètes de sauvegarde et de préservation des langues africaines. Ce défi s'articule autour des principaux aspects ci-dessous :

- la nécessité d'une décision politique à prendre par chaque Etat membre de l'Union Africaine pour redonner aux langues africaines la place et le statut qui sont les leurs dans les Etats, en partenariat avec les langues héritées de la colonisation;
- l'instrumentation de toutes les langues africaines à travers la création et/ou le développement de structures de recherche, de valorisation et de promotion ... ;
- l'utilisation des langues africaines dans tous les domaines de la vie publique, en particulier l'Education ;

2°) La contribution à un développement endogène de l'Afrique grâce à l'utilisation des langues africaines, dans une perspective de consolidation de l'intégration et de la démocratie ;

3°) La mobilisation des ressources, humaines et financières nécessaires à l'exécution de son Programme d'Activités.

4°) La construction du siège de l'ACALAN.

Les perspectives de l'ACALAN sont, entres autres :

- la mobilisation des fonds pour la construction du siège ;
- la finalisation du processus de recrutement du personnel international (Personnel technique et professionnel) ;
- la mise en place des structures permanentes et de travail de l'ACALAN afin de rendre l'Institution rapidement opérationnelle, notamment à travers la tenue des Ateliers opérationnels régionaux à l'issue desquels les Commissions de langues transfrontalières véhiculaires seront mises en place;
- la mise en place et/ou le renforcement de Structures Nationales de langues et de départements linguistiques dans les Universités.
- le développement d'un partenariat dynamique avec toutes les organisations et institutions impliquées dans la valorisation des langues africaines.

L'Académie Africaine des Langues est une chance pour l'Afrique, elle dont la mission essentielle est de promouvoir et valoriser les langues africaines, en partenariat avec les langues héritées de la colonisation, de promouvoir la Diversité culturelle et linguistique, ainsi que la Paix en Afrique.

Manifestation concrète de la volonté politique des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, elle constitue pour les linguistes, les femmes et les hommes de culture et de science du continent, la raison d'une espérance renouvelée en la Renaissance Africaine.

B.P. 10 Koulouba-Mali Tél. (223) 20 23 84 47 Fax (223) 20 23 84 50 Courriel : acalan@acalan.org Site : www.acalan.org

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Specialized Technical and representational Agencies ACALAN Collection

Résumé exécutif des activités de l'Académie africaine des langues (ACALAN)

ACALAN

ACALAN

http://archives.au.int/handle/123456789/1489

Downloaded from African Union Common Repository